REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
- - - - - -
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
- - - - - -

DECRET N° 81-438 du 28 Décembre 1981

portant nomination du Camarade MEDE-MOUSSA Yaya en qualité de Directeur de l'Institut National de Formation et de la Recherche en Education (INFRE)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant Composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le décret N° 81-54 du 28 Février 1981 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Moyens Général, Technique et Professionnel ;

SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin, le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 23 Décembre 1981,

D E C R E T E :

Article 1er.- Le Camarade MEDE-MOUSSA Yaya est nommé Directeur de l'Institut National de Formation et de la Recherche en Education (INFRE).

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 28 Décembre 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre des Finances,

Isidore AMOUSSOU.-

Ampliations : PR 8 CC du PRPB 4 CPC 6 PG/PPC 2 SGG 4 MF - MEMBTP 8 autres Ministères 20 DB - DCF - DSDV - DI - Trésor 20 DPE - DLC - INSAE 6 BCP 2 DCCT -Gde Chanc. 2 UNB - FASJEP - INSJA 6 INFRE 2 Préfets 6 Intéressé 1 ONEPI 1 JORPB 1.-